unicef | for every child

TERMES DE REFERENCE

Consultant(e) pour l'assistance technique aux CS et CIP pour l'élaboration d'un guide harmonisé d'élaboration des plans triennaux et des contrats de performance (Réservé aux candidats nationaux)

MODALITÉ DE CONTRAT	Consultance individuelle
LIEU D'AFFECTATION	Cotonou, Benin – à domicile + déplacements
DUREE DU CONTRAT	14 mois

Objet de la mission

Le Gouvernement du Bénin, avec l'appui du Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME), met en oeuvre le Programme WEZIZA ÉDUC, dont l'objectif global est de transformer le système éducatif en améliorant l'accès, la qualité, le maintien et l'équité, en particulier pour les filles du primaire et du 1er cycle du secondaire général. La Composante 1 du programme, intitulée « Amélioration de la qualité et l'inclusivité des enseignements, des apprentissages et de la gouvernance du système éducatif », cible aussi de manière spécifique la gouvernance participative, inclusive et sensible au genre afin de renforcer la dynamique de transformation du système éducatif national en cours.

Malgré les efforts consentis par le Gouvernement et ses partenaires pour renforcer la redevabilité des acteurs en faveur de l'amélioration des apprentissages, des défis demeurent pour garantir l'exercice des rôles par tous les acteurs impliqués. On peut mentionner au niveau du cadre règlementaire et institutionnel, l'inexistence de normes de performance des gestionnaires du système. Il n'est pas possible de déterminer les établissements, les communes ou les départements qui ont atteint le critère de performance que ce soit en termes d'accès, de maintien, de qualité des apprentissages ou de gouvernance.

Des contrats d'objectifs et de performance des établissements et des inspections pédagogiques ne sont souvent pas basés sur des objectifs planifiés sur la base des spécificités locales avec une définition claire des responsabilités afférentes. En général, les projets d'établissement et les plans d'actions sont pour ainsi dire impulsés par le niveau central avec un manque de contextualisation dans la grande majorité des inspections pédagogiques.

L'offre de la redevabilité est insuffisante, les représentants des porteurs d'obligations ne disposant pas des capacités suffisantes en la matière. Les orientations pour le fonctionnement et la mobilisation des ressources en faveur du développement de l'école restent à clarifier au regard des instructions présentes, notamment en ce qui concerne la mobilisation et la gestion des ressources ainsi que les rôles et les responsabilités des acteurs dans la gestion de l'éducation au niveau des communes et des établissements. Il en est de même pour la demande de redevabilité avec la persistance de la confusion au niveau des structures en charge de la cogestion de l'école.

Face aux préoccupations ci-dessus, la redevabilité et la participation des parties prenantes visant l'amélioration de la qualité des apprentissages ont été identifiées comme des thématiques prioritaires dans le Pacte de Partenariat, dont la mise en oeuvre est soutenue entre autres par le Programme WEZIZA Educ.

La présente mission d'assistance technique est initiée pour appuyer les Circonscription Scolaire (CS) et les Circonscription d'Inspection Pédagogique (CIP) dans le processus participatif et inclusif d'élaboration et de mise en oeuvre des plans triennaux et des contrats de performance. Cette démarche vise à renforcer l'amélioration des résultats éducatifs et à la gouvernance tenant compte les spécificités de chaque CS et CIP, afin d'assurer une contextualisation pertinente et une responsabilisation accrue des acteurs locaux.

Champ d'application

Le Programme WEZIZA EDUC soutient le recrutement d'un consultant pour l'assistance technique aux CS et CIP dans la coordination du processus d'élaboration des plans triennaux et des contrats de performance visant l'amélioration des résultats d'apprentissage. Ce consultant travaillera sous la supervision conjointe de l'Inspection Générale Pédagogique du ministère de l'Enseignement Secondaire (IGPM-MES) et du ministère des Enseignement Maternel et Primaire (DIIP-MEMP), de la Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances du MEMP (Unité de la Déconcentration, la Décentralisation et la Coopération), de l'Unité d'Appui Technique et de Suivi (UATS) et de l'UNICEF.

Responsabilités clés du consultant.

La mission consiste à fournir une assistance technique aux CS et CIP dans le processus participatif et inclusif d'élaboration et de mise en oeuvre des plans triennaux et des contrats de performance.

Spécifiquement, le consultant sera responsable de :

✓ Préparer un guide harmonisé incluant les outils d'élaboration des plans triennaux et des contrats de performance intégrant les spécificités locales et définissant clairement les responsabilités des acteurs en vue de l'amélioration des résultats éducatifs et la gouvernance ;

✓ Coordonner le renforcement des capacités des acteurs des CS et des CIP y compris des consultants mobilisés pour faciliter le processus d'élaboration des plans triennaux et des contrats de performance ;

✓ Assurer la qualité du processus et des documents de plans triennaux

✓ Coordonner la préparation et la diffusion du rapport d'analyse de la performance des CS et CIP basée sur les données de suivi de la mise en oeuvre des plans et contrats de performance.

Tâches principals	**Livrables/Produits attendus**	**Calendrier/Échéances**
Elaboration du guide harmonisé d'élaboration des plans triennaux et des contrats de performance	Livrable #1 Elaboration du guide harmonisé d'élaboration des plans triennaux et des contrats de performance	15 novembre 2026
Coordination du renforcement des capacités des acteurs des CS et des CIP de son portefeuille sur le processus d'élaboration des plans triennaux et des contrats de performance	Livrable #2 Rapport synthèse du renforcement des capacités des acteurs des 16 communes ciblées	15 décembre 2026
Assurance qualité du processus et du contenu des plans triennaux et des contrats de performance	Livrable #3 Rapports d'appréciation de la qualité du processus et des documents de plans triennaux et de contrats de performance incluant des recommandations d'amélioration et de pérennisation	15 mars 2027

Documentation du processus de gouvernance participative et inclusive à partir des plans triennaux et des contrats de performance	Livrable #4 Rapport descriptif et analytique du processus, des outils et des résultats d'élaboration des plans triennaux et des contrats de performance	30 septembre 2027

Modalités de paiement :

Le paiement sera effectué sur la base de la soumission et de l'acceptation des livrables. L'UNICEF se réserve le droit de suspendre tout paiement dans le cas où les livrables soumis ne répondraient pas aux standards de qualité requis ou en cas de retard dans leur soumission imputable au/à la consultant(e).

Notes importantes :

- Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultance ou d'une prestation individuelle ne sont pas considérées comme des « membres du personnel » au sens du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies ainsi que des politiques et procédures de l'UNICEF. À ce titre, elles ne bénéficient pas des avantages prévus pour le personnel (notamment les congés et la couverture d'assurance médicale). Les conditions de service applicables sont régies par les dispositions de leur contrat ainsi que par les Conditions Générales applicables aux contrats de consultants et prestataires individuels. Les consultants et prestataires individuels sont responsables de la détermination et du paiement de leurs obligations fiscales et taxes éventuelles, conformément aux lois locales ou autres législations applicables.
- Le/la candidat(e) retenu(e) est seul(e) responsable de s'assurer que l'assurance maladie (et le visa, le cas échéant) nécessaires à l'exécution des prestations restent valides pendant toute la durée du contrat. Les candidat(e)s sélectionné(e)s doivent également fournir une preuve de vaccination complète contre le SARS-CoV-2 (COVID-19) avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), condition préalable à la prise de fonction. Cette exigence ne s'applique pas aux consultants travaillant entièrement à distance, qui ne sont pas appelés à travailler ou à se rendre dans les locaux de l'UNICEF, sur les sites de mise en œuvre des programmes, ni à interagir directement avec les communautés ou à effectuer des déplacements dans le cadre de leur mission.
- L'UNICEF met en place des aménagements raisonnables pour les consultants en situation de handicap. Ceux-ci peuvent inclure, par exemple, des logiciels accessibles, une assistance pour les déplacements en mission ou un accompagnement personnalisé. Les candidat(e)s sont encouragé(e)s à signaler toute situation de handicap lors de leur candidature afin de permettre la mise en place des mesures d'adaptation nécessaires pendant le processus de sélection et durant l'exécution de la mission.

QUALIFICATIONS / CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES / EXPÉRIENCE / COMPÉTENCES (TECHNIQUES/FONCTIONNELLES) / COMPÉTENCES LINGUISTIQUES REQUISES POUR LA MISSION

Exigences minimales:

Formation académique : Diplôme universitaire supérieur (Master ou diplôme de niveau supérieur) dans l'un des domaines suivants :

- Sciences de l'éducation.
- Planification.
- Ingénierie de la qualité ou domaine connexe.

Expérience professionnelle:

- Avoir au moins 15 ans d'expérience pertinente dans :
    - la conception des plans stratégiques triennaux (axes, objectifs, résultats, indicateurs, chronogrammes, dispositifs de suivi-évaluation) ;
    - l'élaboration des outils de suivi-évaluation axé sur les résultats ;
    - l'accompagnement institutionnel des systèmes éducatifs ;
    - l'élaboration de documents d'orientation ou guide et d'outils à l'usage des acteurs déconcentrés et décentralisés ;
    - la coordination d'équipes de travail et l'assurance qualité de processus et d'outils de gouvernance participative et inclusive.
- Avoir une expérience confirmée des missions d'assistance technique, de diagnostic institutionnel et d'animation d'ateliers participatifs.
- Avoir la maîtrise des méthodes de diagnostic institutionnel et organisationnel.
- Avoir une capacité avérée à intégrer les approches : gouvernance participative ; inclusion ; égalité de genre dans les outils de planification.
- Avoir d'excellentes capacités d'animation d'ateliers participatifs et de facilitation de groupes multi-acteurs.
- Être apte à travailler avec des acteurs institutionnels à différents niveaux (central, départemental, communal).
- Avoir une excellente connaissance du système éducatif du Bénin.
- Avoir la maîtrise des approches GAR et des outils de suivi-évaluation institutionnelle.
- Avoir une expérience avérée en élaboration de cadres et outils qualité pour l'administration publique.

Compétences :

- Aptitudes en communication, facilitation d'ateliers, formation d'adultes et travail en équipe, Rigueur, autonomie et respect des délais.

Exigences linguistiques:

- Avoir les compétences suivantes : Capacités rédactionnelles exceptionnelles en français.

La proposition technique:

- La proposition technique d'une longueur maximale de deux (2) pages, devra présenter de manière claire la méthodologie proposée pour la réalisation de la mission.